DU CONSEI

DU BUDGE Séance du 2

EXTRAIT DU REGISTR Recu en préfecture le 28/02/2025 Publié le PA 2 13 49

Envoyé en préfecture le 28/02/2025

ID::085-218502383-20250224-DCM1025A-DE

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt quatre du mois de février à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint Laurent sur Sèvre (Vendée) dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de M. COUDERC Eric. Maire.

NOMBRES DE MEMBRES			
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés	
25	24	23	
		Pour: 2	3
		Contre :	0
		Abstentions :	0

Etaient présents :

GIRARDEAU Nadia, BREBION Benoit, HERSANT Marie-Noelle, PICHON Daniel, CADORET Nadia, FELDFEBEL Dominique, JADEAU Valérie, BERTRAND Endy, BOISSINOT Jérôme, BOUSSEAU Vincent, CHALMEL Florence, CREPIN Cedric, DROUET Céline, FERCHAUD Marie-Paule, FORGET-GAGEOT Florence, GILBERT Philippe, GUIMBRETIERE Sylvain, MORISSET Marie-Paule, PERRAULT Christophe, REMIGEREAU Elodie, RENOU Sarah, ROUX Jean-François, VALTAT Karine

Procuration(s):

D	ate de la convocation	
	18 février 2025	

Etai(en)t absent(s):

Eric COUDERC s'est retiré au moment du vote

Etai(en)t excusé(s): GABARD Bruno

Date d'affichage	
28 février 2025	

Acte rendu exécutoire après dépôt A(Ont) été nommé(es) secrétaire(s) de séance :

Nadia CADORET

28 février 2025 et publication du 28 février 2025

en Préfecture le

VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

réuni sous la présidence de .M. COUDERC Eric Maire,

<u>Investissement</u>

Dépenses	1	Prévu : Réalisé : Reste à réaliser :	5 935 708,51	5 935 708,51 2 089 924,13 1 232 045,28
Recettes	:	Prévu : Réalisé : Reste à réaliser :	2 089 924,13	5 935 708,51 4 935 654,81 236 397,81

Fonctionnement

roncuonnen	Terre			
Dépenses	:	Prévu : Réalisé : Reste à réaliser :	3 841 159,46	3 841 159,46 2 956 572,02 0,00
Recettes	:	Prévu : Réalisé : Reste à réaliser :	2 956 572,02	3 841 159,46 3 784 001,72 0.00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	2 845 730,68
Fonctionnement :	827 429,70
Résultat global :	3 673 160,38

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance. Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint Laurent sur Sèvre

Le Maire COUDERC Eric

le(s) secrétaire(s) de séance,

Left.